

COVID 19

Quelle leçon d'humanité dans un monde meurtri ?

La pandémie du Covid 19 a meurtri l'humanité tout entière, par le nombre de décès qu'elle a provoqués, mais aussi par l'effondrement instantané de l'édifice économique. Qu'on l'appelle « néo- ou ultra-libéralisme », « capitalisme transnational » ou « globalisation des marchés concurrentiels », la sphère des productions et consommations de richesses marchandes a plié le genou devant un virus microscopique. Même ses dogmes les mieux affirmés, telle l'absence de déficits publics, ont été renversés en quelques jours.

Surtout, pour sauver l'humanité, il a fallu s'appuyer sur d'autres forces, totalement marginalisées par l'économie de la rentabilité.

Relations d'humanité... first !

Ainsi, les soignants ont établi, dans l'urgence et le dénuement, des relations d'humanité avec les malades. Ils n'ont pas compté leurs efforts pour que les personnes retrouvent, aussi rapidement que possible, leur droit à la liberté et à la dignité de vivre normalement. En contraste, en imposant à l'hôpital public ses critères d'optimisation des coûts et bénéfices des actes médicaux, l'édifice économique n'a pas su faire face au désastre et a mis les soignants dans des difficultés sans nom. Allons-nous l'oublier ? Ce serait impardonnable car, pour notre avenir commun, nous devons privilégier les valeurs d'humanité sur les valeurs comptables.

D'ailleurs, qui n'a pas constaté que le bénévolat associatif, ordinairement mis au ban de la société marchande, a contribué, activement, à maintenir l'humanité à flot ? Ces personnes volontaires, par les relations qu'elles ont su créer, ont rendu tout à fait concrètes les valeurs de liberté, de dignité et de solidarité qui forment, on le sait, la base des droits fondamentaux dus à chaque personne de la famille humaine.

De plus, beaucoup de personnes ont partagé, spontanément, la nécessité de ces devoirs d'humanité : à 20h, chaque jour, avec les applaudissements venus des fenêtres ouvertes, chacun a voulu exprimer sa pleine reconnaissance pour les soignants comme pour toutes les personnes qui ont accepté de prendre des risques pour leur santé. Cette relation d'humanité, faite d'empathie, de respect, d'estime, pour reprendre ici l'enseignement d'Axel Honneth¹, a concerné les personnes les plus invisibles aux professions les moins bien payées de l'édifice économique. Par ce geste, certaines personnes ont souhaité aussi entrer, plus simplement, en relation avec leur voisinage confiné.

Devant l'urgence du Covid 19, mille autres manifestations ont répondu au silence indécent des intérêts économiques privés, en prenant « soin » des autres (le « *care* », si l'on veut). Nombre d'acteurs, ici comme dans le reste du monde, ont rempli leur devoir d'humanité en cohérence avec les valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948².

¹ Voir notamment Axel Honneth : *La lutte pour la reconnaissance*. Les Editions du Cerf

² L'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 est libellé ainsi : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et droits* ».

La leçon du Covid 19 pour une humanité durable

Tirons-en une leçon générale : après un tel déraillement du monde, il serait inconséquent de redonner toutes les clés de l'avenir à l'édifice économique. S'il doit y avoir un enseignement à tirer de la crise du Covid 19, c'est bien que le temps d'une humanité qui se veut durable ne peut pas être, de nouveau, étouffé par le temps de la rentabilité immédiate. Sachons imposer, ici comme ailleurs, la nécessité première d'une humanité plus juste où « *l'obligation générale de base est de réfléchir à ce que nous pouvons faire raisonnablement pour aider quelqu'un d'autre à concrétiser sa liberté* »³, pour reprendre les termes d'Amartya Sen.

Ainsi, à l'évidence, pour les dépenses publiques de santé, le retour à la technocratie est inconcevable. Après le désastre, il ne sera plus l'heure d'appliquer mécaniquement des indicateurs de performance. Il faudra évaluer les projets autrement ; d'abord, en cherchant, collectivement, avec toute personne concernée, comment le projet est compatible avec les droits humains fondamentaux et, au premier chef, avec le droit de chaque personne de « *jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre.* »⁴ (article 12 du PIDESC).

Ce sera plus long, moins « banquable », mais certainement plus humain et mieux à même de nous protéger lors du prochain « naufrage ». La concurrence loyale et ses indicateurs de performance ne peuvent plus imposer leur droit aux décisions publiques. Il sera tout à fait inconséquent d'oublier que le marché libre n'a pas résisté aux interactions virales. Les trésors d'humanité sont venus d'ailleurs ; il faudra le rappeler politiquement. Ainsi, il faudra veiller à ce que les décisions publiques soient, a minima, compatibles avec les valeurs de respect des droits humains fondamentaux.

L'impératif des tests d'humanité

Il sera, donc, nécessaire d'organiser des « tests d'humanité » c'est-à-dire des contre-feux aux tests technocratiques. Chaque projet devra dire comment il entend prendre en compte les valeurs d'humanité, en commençant par accepter que toute personne concernée apporte sa contribution à la discussion, ouverte, publique, documentée. L'insouciance manifeste des marchés libres font de ces « tests d'humanité » des nécessités démocratiques. Ils seront la boussole des humains, libres et dignes, « *pour résister à toute déshumanisation du monde, pour responsabiliser tous les acteurs, pour mieux anticiper les risques à venir.* »⁵ C'est bien l'enjeu d'une humanité durable sur une planète durable.

Dans cet esprit, il faut prendre au sérieux la vie associative. L'épreuve du Covid 19 a heureusement montré de manière magistrale que l'association est de haute nécessité. Elle ne peut plus être un simple supplétif du marché ou le sparadrap des carences de l'État. Il faudrait,

³ Amartya Sen : *L'idée de justice*, page 442. Editions Flammarion.

⁴ Référence à l'article 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui fait partie intégrante des droits humains fondamentaux.

⁵ Voir notamment Madame Delmas-Marty qui a explicité cette trilogie dans « *Une boussole des possibles ; Gouvernance mondiale et humanismes juridiques* » <https://books.openedition.org/cdf/8988#tocfrom1n1>

pour cela, éviter de dire qu'elle rend des « services » ou qu'elle est « d'utilité sociale » ! L'association, du moins quand elle s'assure de respecter les valeurs universelles d'humanité, est d'intérêt général. Elle propose aux personnes de développer leur capacité au sein d'un projet commun ; elle les accompagne sur des chemins émancipateurs.

En ce sens, l'association, sous toutes ses formes économiques, coopérantes et solidaires, ouvre le chemin d'avancées démocratiques, sous condition « *de ne pas céder au sophisme économiciste et de ne pas entériner le postulat dominant d'une extériorité du phénomène associatif par rapport au politique* ». ⁶

Illustrons encore l'enjeu de faire humanité ensemble en pensant aux élections. Les candidats devraient s'engager à construire des « territoires d'humanité » et ne pas se contenter d'être des « ingénieurs de territoire ». Par exemple, organiser des mobilités plus rapides et moins polluantes peut sembler bénéfique, mais s'il s'agit, pour une femme célibataire, de gagner un quart d'heure sur un trajet de deux heures pour aller occuper un travail mal payé et peu considéré, en laissant très tôt son enfant en garde, le programme vertueux, écologiquement et économiquement, ne le sera guère pour faire humanité ensemble. Les « tests d'humanité » ne seront pas de trop pour la plupart des candidats qui ne songent qu'à l'attractivité concurrentielle du territoire qu'ils veulent conquérir ! Incitons-les à s'y entraîner !

Une autre illustration est fournie par les grandes entreprises privées : on sait déjà que les sociétés cotées en bourse ne doivent plus ignorer les droits de l'homme. C'est une avancée qui se traduit, plus largement, par l'adoption de la norme ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale des Organisations. Toutefois, le pitoyable silence des marchés durant l'épreuve du Covid 19 impose d'aller plus loin : rentabiliser des productions au niveau mondial, dans un régime de concurrence, pourrait demeurer une activité possible, sans doute nécessaire, mais sous la condition impérative de réussir, d'abord, les « tests d'humanité » assurant la compatibilité des actions avec les droits humains fondamentaux, surtout dans les pays qui les délaissent le plus. Cet impératif devrait être affirmé à tous les niveaux, notamment au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce, mais, tout autant, au niveau des nations, pour résister aux tendances au repli à l'intérieur des frontières...

De même, dans ce monde de codes numériques de plus en plus envahissants, prenons exemple sur la licence libre Hippocratic 2.1 qui soumet la réutilisation des codes au strict respect des Droits humains fondamentaux. ⁷

Un projet politique de haute nécessité pour l'humain et le non-humain

Plus largement, dans toutes les sphères des sociétés, d'ici et d'ailleurs, nous, personnes libres et dignes, seules ou en commun ⁸, aurons à vérifier que les actions les plus efficaces, les réalisations les plus rentables, les initiatives les plus consensuelles, les décisions politiques les

⁶ Voir Jean-Louis Laville : *Politique de l'association*. Seuil, p. 285

⁷ Voir : <https://firstdonoharm.dev/version/2/1/license.html>

⁸ La formule « *une personne, seule ou en commun* » est empruntée, ici, à la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels : <https://droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/2012/07/DeclarationFribourg.pdf>

plus souveraines, comme les vérités les mieux partagées, ne trahissent jamais les valeurs communes qui sont l'espoir de la durabilité de la famille humaine.

Cette exigence est d'autant plus impérative que notre avenir commun, au-delà du seul futur de la planète, ne dépend pas que des humains ! Nous sommes faits d'une multitude d'interactions incertaines avec d'autres êtres, vivants ou non. Chaque jour, la liste s'allonge et nous fait comprendre que l'humanité prend des risques à ne s'intéresser qu'aux intérêts et aux besoins des humains ! Le devoir d'humanité doit s'étendre à d'autres entités que nous-mêmes. Nous avons à prendre nos responsabilités vis-à-vis des non-humains. Dans ce monde si complexe, si inégalitaire, l'édifice économique s'est montré incapable d'assumer de telles responsabilités. Son hégémonie ruine l'espoir de faire humanité, tous ensemble, dans la durée !

Il n'y a pas d'utopie dans cette volonté de privilégier les relations d'humanité. Il y a seulement un retard à rattraper, un oubli à combler, un engagement à respecter : tous les États de l'ONU ont signé leur attachement aux droits humains fondamentaux, mais les forces politiques, sociales, économiques ont trop souvent négligé cette exigence que la famille humaine s'était donnée, après la tragédie du nazisme. La crise du Covid 19 est un nouveau rappel à l'ordre : les risques sont trop grands d'une planète occupée par les seuls rapports de forces entre puissants, économiquement et politiquement, pour renoncer à assurer la protection des valeurs universelles léguées depuis 1948, par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Avec les tests d'humanité, ces valeurs s'inscriront dans notre quotidien, pour faire un peu mieux humanité ensemble entre des personnes, libres et dignes..., bien au-delà des « individus » consommateurs, des « travailleurs » rémunérés, des « usagers » satisfaits, des « publics » heureux, des « citoyens » de la nation... ou des « migrants » épuisés et rejetés.

Humanité d'abord !